



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

(à adresser au siège du Parc 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération - fax : 04 92 52 38 34)

Demandeur (société hélico) :

Dénomination : base securite civile de grenoble

Tel : 06 09 86 04 89

Fax :

Bénéficiaire : base helicop securite civile

Demande d'autorisation de survol						
OBJET du SURVOL - Observations (préciser type de matériels et nombre de personnes transportées)	Date	Localisation : Aire de départ (DZ vallée)	Localisation : Aire d'arrivée (DZ haute)	Transp. matériels (Nb rot.)	Transp. personnes (Nb rot.)	Nb Total rotations prévues
instruction	08 au 12 avril 16	HUEZ ET GRENOBLE	HUEZ ET GRENOBLE			4 ROTATIONS

<p>Précisions sur plan de vol prévu (si tournées circulaires, transferts entre sites ...) :</p> <p>Description aéronef : EC 145 SECURITE CIVILE Nom du pilote : BERJAT Bruno</p> <p>A GRENOBLE LE 31/03/16</p>	<p>Réponse du Directeur :</p> <p>* Autorisation accordée - N° 099/2016</p> <p>* Autorisation refusée - N°</p> <p style="text-align: center;"><u>Conditions particulières :</u></p> <p>* Prévenir le ou les secteurs du Parc concernés (+ le siège) de tout report éventuel du survol autorisé</p> <p>* Adresser impérativement sous huitaine la fiche annexe portant l'autorisation, complétée avec le Compte Rendu du survol. Passé ce délais le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation</p> <p>A GAP , le : 14/04/16</p> <p>Le Directeur par intérim,</p> <p style="text-align: center;">Thierry DURAND</p> <p>Copie pour information secteur de : OISANS</p>	<p>Observations :</p> <p>A, le :</p>
--	--	--